

COLLECTE DES GROS REBUTS

Afin de permettre une récupération optimale des objets ramassés lors de la collecte des gros rebuts, certains types d'objets auparavant ramassés ne le seront plus à partir de la première collecte du printemps 2009.

On retrouve parmi ceux-ci les matériaux de construction, les résidus verts ainsi que le matériel informatique et électronique. De plus, comme par le passé, les pneus, les RDD, certains objets divers et les électroménagers contenant des halocarbures ne sont pas acceptés dans la collecte des gros rebuts. Vous trouverez ci-dessous différentes options alternatives que peuvent utiliser les citoyens pour se débarrasser de ces types de matières.

LES SEULS TYPES D'OBJETS ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE DES GROS REBUTS SONT :

- Vieux meubles de maison et de jardin : table, chaise, divan, bureau, lit, matelas, sommier
- Certains appareils électroménagers : cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, chauffe-eau

MATIÈRES NON ACCEPTÉES	OÙ EN DISPOSER	COÛT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériel informatique et électronique : ordinateur, télévision, micro-onde, DVD, etc 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôts de matériaux secs (DMS) 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résidus verts : feuilles mortes, herbes coupées, gazon 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôts de matériaux secs <ul style="list-style-type: none"> - Sainte-Agathe : 9 mai au 6 juin 13 au 31 octobre - Mont-Tremblant: 1^{er} au 31 mai 13 au 31 octobre - Rivière-Rouge : 1^{er} au 31 mai 13 au 30 octobre ▪ Collecte de feuilles : <ul style="list-style-type: none"> - Sainte-Agathe : 26 octobre - Mt-Tremblant : 2 novembre. 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériaux de construction, rénovation, démolition : pierre, béton, brique, gypse, bois, bain, douche, toilette, évier, céramique, tapis, prélat, portes, fenêtres, branches 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôts de matériaux secs 	Des frais s'appliquent
<ul style="list-style-type: none"> ▪ La plupart des résidus domestiques dangereux (RDD) ainsi que : <ul style="list-style-type: none"> → Contenants de peinture vides (en métal) → Ampoules fluocompactes et tubes fluorescents → Bonbonnes de propane 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôts municipaux de RDD 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Électroménagers contenant des halocarbures : réfrigérateur, congélateur, air climatisés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recyc-Frigo (www.recyc-frigo.com) ▪ Dépôts de matériaux secs <ul style="list-style-type: none"> - Sainte-Agathe et Rivière-Rouge seulement 	Recyc-Frigo : GRATUIT DMS : Des frais s'appliquent
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pneus de véhicule automobile (sans jante et moins de 18 pouces) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rapporter chez un garagiste ▪ Dépôts de matériaux secs 	GRATUIT
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Matériaux divers : toile de piscine, vélo, balançoire, barbecue, tondeuse à gazon, pièce automobile, pédalo, quai 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dépôts de matériaux secs 	Des frais s'appliquent

COORDONNÉES ET HORAIRES DES DÉPÔTS DE MATÉRIAUX SECS

Coordonnées du dépôt	Horaire	Matières acceptées
Dépôt de matériaux secs 1710, rue Principale Est Sainte-Agathe-des-Monts QC, J8C 1M2 819-321-0798	<u>1^{er} avril au 31 octobre</u> lun. au ven. : 9h00 à 16h45 <u>2^e samedi de mai au 3^e samedi de septembre</u> sam. de 9h00 à 15h00 <u>1^{er} novembre au 31 mars</u> lun. au ven. : 9h00 à 15h45 fermé de 12h00 à 13h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les types de matériaux secs ▪ Tous les types de résidus domestiques dangereux (RDD) ▪ Matériel informatique, électronique et électrique ▪ Résidus de jardin → du 9 mai au 6 juin 2009 → du 13 au 31 octobre 2009
Dépôt de matériaux secs R.C. Miller 169, route 117 Mont-Tremblant QC, J8E 1A1 819-425-3797	<u>Toute l'année</u> lun. au ven. : 9h00 à 17h00 sam. : de 8h00 à 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peinture usagée ▪ Matériaux de construction et de démolition ▪ Appareils électriques et électroniques <ul style="list-style-type: none"> • Sauf les réfrigérateurs, les congélateurs et les airs climatisés ▪ Matériel informatique, électronique et électrique ▪ Résidus de jardin → du 30 avril au 31 mai 2009 → du 13 au 31 octobre 2009
Dépôt de matériaux secs RIDR 688, ch. du Parc Industriel Rivière-Rouge QC, J0T 1T0 819-275-3205	<u>Toute l'année</u> lun. au ven. : 8h30 à 17h00 <u>9 mai au 19 septembre</u> sam. : de 8h30 à 12h00	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tous les types de matériaux secs ▪ Tous les types de résidus domestiques dangereux (RDD) ▪ Matériel informatique, électronique et électrique ▪ Résidus de jardin → du 30 avril au 31 mai 2009 → du 13 au 30 octobre 2009

[COORDONNÉES ET HORAIRES DES DÉPÔTS MUNICIPAUX DE RDD](#) (Cliquez sur ce lien)

Vous trouverez de nombreuses autres informations concernant la gestion des matières résiduelles auprès des services Train de vie durable :

- Site internet www.traindeviedurable.com
- Boîte vocale interactive 819-681-3398 OU 819-324-5698
- Bulletin Train de vie durable. Publié 4 fois par année, il est distribué à l'ensemble des résidents de la MRC des Laurentides et est disponible auprès des hôtels de ville et sur le site internet Train de vie durable.